

*Monsieur le Président,*

*Merci de m'avoir envoyé votre réflexion. Suite à elle, voici, comme promis, mon retour.*

*Vous ne m'en voudrez pas de ne pas répondre point par point à votre questionnement même si je vais tenter de m'en rapprocher le plus possible mais notre programme est déjà établi. Pour vous être agréable, je suis allé « piocher » tout ce qui concernait l'espace compiégnais auquel vous faites allusion.*

*C'est la raison pour laquelle je fais parfois des « copier-coller » de notre document, ce qui m'évite de repasser par une rédaction en ces temps très difficiles pour ma montre. Et c'est ce qui expliquera peut-être que notre chronologie n'est pas forcément celle que vous avez utilisée. Néanmoins, il y a des sujets que nous n'avions pas intégrés (je pense à l'enfouissement) car il nous manque un certain nombre de données. Nous encouragerons bien entendu ce programme concernant les lignes électriques aériennes aux abords des axes historiques mais selon une planification qui reste, à ce jour, à définir.*

*Ainsi, si nous arrivions aux affaires, je m'engage à me rendre personnellement à une table ronde que vous pourriez organiser avant l'été 2026 afin d'examiner en détail, avec vos adhérents, les demandes précises de ce quartier où j'habite depuis 25 ans et qui est probablement celui que je connais le moins mal.*

(Extrait) On nous parle du « quartier des avenues ». C'est un abus de langage, ce secteur n'est pas un quartier. Avec l'hypercentre, il est la vitrine de Compiègne. Il n'est donc pas à considérer comme les autres dans la répartition des crédits et des aménagements. Ce qui est réalisé dans ce secteur l'est non seulement pour l'ensemble des compiégnais mais aussi pour ceux qui s'arrêtent dans notre cité car le visiteur, une fois passé l'hypercentre, ne quitte pas Compiègne sans avoir eu un rapport avec ce « poumon » qui doit être repensé.

(Extrait) On a fait de l'église anglicane un dossier qui n'en finit pas alors qu'il s'agissait de dire dès le départ, que la ville se devait de garder ce monument dans son patrimoine. Que de temps perdu et que de temps nous ont fait perdre ces acteurs aujourd'hui candidats qui en ont fait un combat politique. On ne s'en sort plus et, après les atermoiements des uns et des autres, les décisions de justice doivent permettre à la Ville de Compiègne de faire de ce lieu un espace culturel. En 2020 nous avons déjà proposé d'en faire le siège de l'office culturel municipal. Nous pourrions évoluer mais c'est dans cet esprit que sa destination sera fléchée.

(Extrait) Nous sommes plus favorables à des associations telles qu'on les connaît aux « Veneurs, St-Lazare, les Avenues » que ces CILQ qui n'ont ni sens, ni pouvoirs. En 2020 nous avons émis des réserves sur cette proposition des CILQ mais la tête de liste de l'époque nous avait demandé de ne pas nous exprimer sur ce sujet ; ce que j'avais donc fait. Dans tous les cas, les instances décentralisées que nous imaginons doivent avoir un « autre pouvoir » et nous proposons d'y rattacher nos « fameux » garde-urbains qui seront les premiers interlocuteurs des habitants avec des leviers permettant de répondre aux différents bien-être.

(Extrait) La France n'aime pas la planification. On ne s'étonnera donc pas qu'au niveau local, on ait beaucoup de mal à utiliser cet outil comme moyen de gouvernance. Or, nous l'avons annoncé, nous aurons à Compiègne un adjoint chargé de la planification, ce qui veut dire qu'il détiendra par devers lui « le plan ». Ce sera un outil de visibilité pour les populations concernées. Nous envisageons garder 2026 pour son élaboration en concertation avec les habitants et avec ceux qui seront déjà organisés en association au niveau micro local. En ce sens, nous incitons ceux qui sont attachés à leur quartier de voir ce qui se passe du côté des Avenues. Il y a là un potentiel d'exemples à utiliser.

(Extrait) Revenons justement sur « cette vitrine » de Compiègne où il faut arrêter d'y faire n'importe quoi et nous envisagerons notamment de réglementer tout ce qui sera initié devant toucher une image qui doit devenir cohérente et harmonieuse. Dans notre nouveau plan général de circulation de Compiègne que nous souhaitons initier, ce secteur des Avenues devra être repensé comme « un espace » dans l'esprit de Compiègne et selon une charte qui le protège contre « ces artistes d'un jour » qui souhaiteraient se lever un matin en implantant des panneaux indicateurs au Rond Royal par exemple. C'est hideux. Il faut bien sûr une signalétique dans ce secteur mais à l'image de ce que Compiègne doit renvoyer dans la fidélité de son patrimoine. Il en va de même pour l'harmonisation des mobiliers urbains du quotidien sachant que containers et autres réceptacles devant recevoir vêtements et verres devront être habillés selon une charte propre à ce secteur.

(Extrait) Que ce soit St Lazare ou les Avenues, ce plan de circulation doit avoir pour conséquence l'harmonie, c'est-à-dire faire en sorte que les voies partant du Château deviennent des espaces paisibles de promenade, de rencontres et de bien-être où les automobilistes, les vélos et les joggers doivent pouvoir vivre ensemble sans avoir comme seule vocation de traverser l'espace à une vitesse qui mette en péril les autres. Nous passerons probablement pour des excessifs mais nous voyons bien, sur les Avenues, des ralentisseurs, voire même ce que l'on appelle « un radar » afin que l'on comprenne que les boulevards intérieurs ne sont pas un périphérique mais une artère verte de bien-être. Un panneau lumineux indiquant

la vitesse du véhicule devra être implanté rapidement (2027) au milieu de ces boulevards à titre de prévention.

(Extrait) Un maire a toujours beaucoup de scrupules à donner consigne de verbalisation. Sauf qu'il sert alors la délinquance plutôt que cette masse silencieuse qui accepte bien souvent un spectacle sur lequel elle n'a pas de prise. Les espaces communs ne doivent pas devenir des espaces de liberté et de manifestation libre.

La création de nos brigades spécialisées prendra tout son sens dans ce secteur que nous rebaptiserons pour bien montrer que cette vitrine n'est pas un quartier comme les autres. Et qu'il doit faire l'objet d'une vigilance particulière.

On comprend bien que les parents qui viennent chercher leurs enfants à Monod ou à Sainte-Marie soient ennuyés avec leur véhicule. Eh bien tant pis, ils devront se conformer non plus à des stationnements mais à des arrêts réglementés pour qu'à 16 h30 on ne se retrouve pas dans une cour de manège.

Les manèges, parlons-en !

(Extrait) Certes si nous passons le second tour des municipales nous ne pourrons plus intervenir sur la foire 2026. Mais dès 2027, il conviendra d'envisager un champ de foire dans un autre secteur que celui-ci. Nous préviendrons en 2026 nos artisans forains afin que nul ne sente pris au dépourvu. Dans l'intérêt de nos forains qui ont pour mission de distraire notre population et de cette dernière afin qu'elle puisse profiter des joies des attractions. Mais pas au détriment de la tranquillité des autres. En revanche nous ne nous opposerons pas aux manifestations ponctuelles (festival, tournois et masters) dans cette zone de vie à condition que les moyens soient mis pour que chacun soit rassuré.

*Monsieur le Président, je pense avoir repris vos grandes lignes avec ce que nous disposons sur le sujet. Votre questionnaire montre tout l'intérêt que vous portez à un environnement qui n'est pas uniquement particulier mais appartenant au bien public que chacun se devra de respecter, si nous sommes élus, sous peine de s'exposer à des poursuites d'abord aimables et plus contraignantes par la suite. Certes, ce secteur est diversifié et les problématiques ne sont pas les mêmes rue de la Procession qu'Avenue Thiers ou rue Saint-Lazare.*

*Quelle que soit l'issue du scrutin, je vous encourage à continuer votre action de vigilance et de propositions dans l'intérêt des riverains et des compiégnois qui doivent ressentir une fierté de partager ce patrimoine urbain.*

*Le reste ne m'a appartient presque plus... Nous verrons en mars.*

*Espérant avoir pu partager avec vous notre état d'esprit concernant cet espace compiégnois que nous allons appeler à embellir dans l'intérêt de tous (avec quelques contraintes, c'est vrai), je vous prie, Monsieur le président d'agréer l'expression de mes salutations respectueuses.*

Erick DUCROCCQ